

---

**SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE ET DU PRODUIT**

**Compagnie : Quincaillerie Richelieu, Itée.**  
**7900, boul. Henri-Bourassa Ouest**  
**Montréal, Québec H4S 1V4**



**Numéros pour appel d'urgence : Chemtrec 1 800 424-9300**  
**(zone continentale des États-Unis)**  
**Chemtrec 1 703 527-3887**  
**(à l'extérieur des États-Unis)**

**Numéro de téléphone pour information : 1 800 361-6000**

**Nom de produit R980NF28C, R980NF28R, R980NF117C, R980NF117R, R980NF235C, R980NF235R**

**Utilisation recommandée : Adhésif**

Date de parution: 10/14/2023 VER Primaire

---

**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classifications des dangers :**  
Toxicité aiguë – Inhalation : Catégorie 5  
Irritation de la peau : Catégorie 3  
Lésions oculaires : Catégorie 2B  
Cancérogénicité : Catégorie 2  
Gaz comprimés ou liquéfiés

**SGH Mention d'avertissement : AVERTISSEMENT!**

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger :**

Peut causer une irritation des voies respiratoires.  
Peut causer une irritation de la peau.  
Cause une irritation oculaire.  
Présumé comme pouvant causer le cancer.  
Contient du gaz sous pression; peut exploser si chauffé

**Précautions et mises en garde :**

Garder loin de la chaleur/étincelles/flammes/surfaces chaudes – Défense de fumer.  
Éviter de respirer les poussières/fumée/gaz/brumes/vapeurs/pulvérisation.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Utiliser un équipement de protection individuelle au besoin.  
**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présentes et facile à faire. Continuer de rincer.

### **Effets potentiels sur la santé**

Voies d'exposition principales	Inhalation, absorption par la peau, contact avec les yeux
Effets aigus	
Yeux :	Le contact avec les yeux peut causer une irritation. Le contact direct avec le liquide ou les vapeurs peut causer des picotements, des larmoiements, des rougeurs, de l'enflure et des lésions oculaires.
Peau :	Peut causer des irritations de la peau et/ou une dermatite. Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs peut causer des rougeurs, des brûlures, de l'assèchement et des gerçures de la peau.
Inhalation:	Respirer des concentrations élevées de vapeurs peut causer une irritation du nez, de la gorge ou des signes de dépression du système nerveux (par exemple – maux de tête, nausées, de la somnolence, des étourdissements, des vomissements, une perte de coordination et de la fatigue).
Ingestion:	Ingestion peut causer une irritation du système digestif, des nausées, des vomissements et des signes de dépression du système nerveux.
Effets chroniques	Éviter l'exposition répétée. Peut causer des dommages aux vaisseaux sanguins. Une exposition répétée peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles
Conditions médicales aggravées	Les conditions des personnes souffrant de problèmes déjà existants des yeux, de la peau ou respiratoires peuvent être aggravées par l'exposition à ce produit.

---

### **SECTION 3 : INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Désignation chimique	CAS No	% du Poids
Chlorure de méthylène	75-09-2	70 - 90 %

Tous les ingrédients restants doivent être considérés un mélange exclusif de substances non dangereuses ou de matières en dessous des limites du seuil de déclaration.

---

### **SECTION 4 : PREMIERS SOINS**

Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant
Yeux :	Rincer à grande quantité d'eau froide pendant au moins 15 minutes, en tenant les paupières ouvertes pour favoriser une irrigation profonde. Si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.
Peau :	Laver soigneusement la région affectée avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et laver soigneusement les régions affectées avec du savon doux. Si l'irritation de la peau persiste, consulter immédiatement un médecin.
Inhalation :	Déplacer la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donner la respiration artificielle, préférablement le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène et consulter immédiatement un médecin.
Ingestion :	Ne pas faire vomir – consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissement, tenir la tête plus basse que les hanches afin d'empêcher l'aspiration.
Notes au médecin	Traiter selon les symptômes

---

### **SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

Moyens d'extinction :	Dioxyde de carbone, produits chimiques secs, mousse. L'eau peut être utile pour refroidir les contenants adjacents; éviter de répandre le liquide avec l'eau utilisée pour le refroidissement. Les systèmes de gicleurs à eau (ou tête d'extinction automatique à eau) peuvent aider à contenir les grands foyers d'incendie.
Dangers particuliers que	Les récipients fermés risquent d'éclater lorsqu'ils sont exposés aux flammes ou à des chaleurs extrêmes. Peut produire une fumée

posent les produits chimiques      toxique si chauffé.

Équipement spécial de protection :      Porter un appareil respiratoire autonome à pression d'air, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et des vêtements de protection complets.

---

#### **SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions personnelles:      Utiliser un équipement de protection personnel. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Précautions environnementales      Prévenir les fuites ou les déversements ultérieurs si cela peut se faire sans danger. Empêcher le produit de contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit pénètre dans les drains. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthode de nettoyage      Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et transférer dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Autre information      Aucune connue

---

#### **SECTION 7 : MANUTENTION & ENTREPOSAGE**

Manutention :      Utiliser uniquement dans une zone pourvue d'une ventilation d'air par aspiration appropriée. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de vaporisation. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques. Pour éviter que les vapeurs s'enflamment par décharge électrique statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Entreposage :      Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des froids extrêmes. Conserver dans des contenants appropriés bien étiquetés.

---

#### **SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**

##### **Expositions limites**

<b>Composants dangereux</b>	<b>OSHA PEL</b>	<b>ACGIH TLV</b>
Chlorure de méthylène	25	50

**Mesures d'ordre technique**      Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

##### **Équipement de protection individuelle**

**Yeux/Visage :**      Lunettes de sécurité ou de protection, ou un protecteur facial complet.

**Peau :**      Gants de protection et des vêtements imperméables.

**Protection respiratoire :**      Dans les opérations où les limites d'exposition sont dépassées, utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH qui a été sélectionné par une personne techniquement qualifiée pour les conditions de travail spécifiques.

**Pratiques d'hygiène :** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver soigneusement après avoir manipulé. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

---

#### **SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence :	Liquide de couleur ambre, liquide de couleur rouge.
Odeur :	Odeur caractéristique.
Seuil de l'odeur	Aucune donnée
COV (g/L)	0
COV (g/L) exempté moins l'eau	0
Non volatile (% en poids)	26.15
Densité relative (g/l)	1.204
Densité apparente (lb/gal) :	10.03
Solubilité dans l'eau	Insoluble
pH	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Taux d'évaporation :	Plus rapide que nBuAc
Pression de vapeur (mmHg):	Non disponible
Densité de vapeur :	Plus lourd que l'air
Point d'ébullition :	104.0°F [40.0 °C]
Point de congélation/Point de fusion:	Non déterminé
Inflammabilité (solides) :	Aucune donnée
Coefficient de séparation (n-octanol/eau)	Aucune donnée
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée
Température de décomposition :	Aucune donnée
Propriétés explosives :	Aucune donnée
Propriétés oxydantes :	Aucune donnée
Point d'éclair :	Non applicable
Limites d'inflammabilité :	Inférieur : S.O. ; Supérieur : S.O.

---

#### **SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales. La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter :	Tenir loin des flammes, de surfaces chaudes, des sources d'électricité statique et d'inflammation. Éviter la chaleur et les froids extrêmes.
Matières à éviter :	Incompatible avec des acides forts et des bases, des métaux alcalins, des halogènes et des agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux :	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, et d'autres composés organiques non identifiés peuvent se former lors de la combustion.
Possibilités de réactions dangereuses:	Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

---

#### **SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

Toxicité pour la reproduction :	Aucune donnée	Toxicité aiguë :	Aucune donnée
Mutagénicité :	Aucune donnée	Irritation :	Aucune donnée
Toxicité spécifique pour certains organes STOT-Exposition unique :	Aucune donnée	Corrosivité :	Aucune donnée
Toxicité spécifique pour certains organes STOT-Exposition répétée :	Aucune donnée	Sensibilisation :	Aucune donnée
Danger en cas d'aspiration :	Aucune donnée	Voies typiques de pénétration :	Inhalation, absorption par la peau, le contact avec les yeux

### **Toxicité chronique / Cancérogénicité**

Les informations ci-dessous indiquent s'il s'agit d'ingrédients répertoriés cancérogènes par chacune des agences :

<b>Composant</b>	<b>CIRC</b>	<b>NTP</b>	<b>OSHA</b>
Chlorure de méthylène	Répertorié	Non répertorié	Répertorié

---

### **SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

Toxicité aquatique :	Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons :	Aucune donnée
	Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques:	Aucune donnée
	Évolution et comportement dans l'environnement :	Aucune donnée
Persistance et dégradabilité :	Aucune donnée	
Potential de bioaccumulation :	Aucune donnée	
Mobilité dans le sol :	Aucune donnée	
Autres effets néfastes :	Aucune donnée	

---

### **SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Méthode d'élimination des déchets	Éliminer conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales. Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans, ou autres cours d'eau sauf conformément aux exigences permises du programme de la National Pollutant Discharge Elimination System (NPDES), et si les autorités compétentes ont été avisées par écrit avant leur rejet. Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale. Pour les directives, contacter la Régie des eaux (State Water Board) ou le bureau régional de l'agence de protection environnementale de l'EPA.
-----------------------------------	--

---

### **SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT**

<b>RÉGLEMENTATION</b>	<b>DESCRIPTION</b>
DOT	
Désignation officielle de transport	PRODUIT CHIMIQUE SOUS PRESSION, N.O.S.
Catégorie de danger	2.2
UN No	UN3500
Groupe d'emballage	

Pictogrammes:



OACI / IATA  
IMDG / OMI

Contactez le préparateur pour des informations supplémentaires.  
Contactez le préparateur pour des informations supplémentaires.

---

## **SECTION 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES**

USA TSCA: Oui – Tous les composants sont répertoriés ou en sont exemptés

**Statut réglementé par l'OSHA :** Ce produit est dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

### **SARA 313**

Section 313 de l'Article III du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Si énuméré ci-dessous, ce produit contient un ou des produits chimiques qui doivent être déclarés en vertu de la Loi et du Titre 40 du Code de réglementations fédérales (Code of Federal Regulations) des États-Unis, Partie 372.

Désignation chimique	Cas No	Poids %
Chlorure de méthylène	75-09-2	70 - 90 %

### **Clean Air Act, Section 112 Hazardous Air Pollutants (PAD ou HAPS) (voir 40 CFR 61)**

Désignation chimique	Cas N.	Poids %
Chlorure de méthylène	75-09-2	70 - 90 %

## **State Regulations**

### **Californie Proposition 65**

Ce produit contient une ou des substances ci-dessous reconnues par l'État de la Californie comme pouvant causer le cancer ou des troubles du système reproducteur :

Nom chimique	Numéro CAS
Chlorure de méthylène	75-09-2

---

## **SECTION 16 : AUTRE INFORMATION**

Classification NFPA des dangers potentiels pour la santé, l'inflammabilité et la réactivité : **210B**

4 – DANGER GRAVE, 3 – DANGER SÉRIEUX, 2 – DANGER MODÉRÉ, 1 – DANGER LÉGER, 0 – DANGER MINIMAL, \* – Danger chronique

Les informations ci-dessus sont basées sur l'état actuel de connaissances du produit au moment de sa publication. Elles sont données de bonne foi. Aucune garantie implicite n'est donnée quant à la qualité ou aux spécifications du produit et l'utilisateur a la responsabilité de s'assurer que le produit est tout à fait approprié pour ses propres besoins.

\*\*\*\*\* FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ \*\*\*\*\*